



IGE + XAO S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes
annuels**

Période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019
IGE + XAO S.A.
16, boulevard Déodat de Severac - 31770 Colomiers Cedex



IGE + XAO S.A.

Siège social : 16, boulevard Déodat de Severac - 31770 Colomiers Cedex
Capital social : € 5.021.866,85

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société IGE+XAO S.A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IGE+XAO S.A relatifs à l'exercice de clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société IGE+XAO par l'Assemblée Générale du 25 janvier 2008, pour le cabinet KPMG S.A et du 27 janvier 2017 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2019 le cabinet KPMG S.A était dans la 12^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 3^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle..

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Labège, le 30 Mars 2020

Labège, le 30 Mars 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Mazars

Christian Libéros
Associé

Hervé Kerneis
Associé

IV. Comptes sociaux établis conformément au référentiel français

A. Bilan social

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Immobilisations incorporelles nettes	348	155
Immobilisations corporelles nettes	15	30
Immobilisations financières nettes	12 551	17 699
Actif immobilisé	12 915	17 884
Stocks et en-cours	12	6
Clients et comptes rattachés	53	28
Autres créances	2 250	2 818
Charges constatées d'avance	104	100
Valeurs mobilières de placement	12 304	2 300
Disponibilités	2 590	7 924
Actif circulant	17 313	13 176
Ecart de conversion actif	--	--
Total actif	30 228	31 060

Passif (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Capital	5 022	5 224
Prime d'émission	1 911	1 911
Réserve légale	609	609
Autres réserves	15 156	16 635
Report à nouveau	667	583
Résultat de l'exercice	6 584	5 550
Capitaux propres	29 949	30 512
Provisions pour risques et charges	106	106
Emprunts et dettes financières	6	--
Dettes en compte courant	--	--
Capital appelé non versé	--	--
Fournisseurs et comptes rattachés	142	218
Dettes fiscales et sociales	20	36
Autres dettes	4	187
Produits constatés d'avance	--	--
Dettes	172	441
Ecart de conversion passif	--	--
Total passif	30 228	31 060

B. Compte de résultat social

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Chiffre d'affaires net France et export	418	2 920
Autres produits d'exploitation	27	78
Produits d'exploitation	445	2 998
Variation de stock	6	(1)
Autres services extérieurs	(852)	(1 798)
Charges de personnel	(330)	(1 051)
Impôts et taxes	(50)	(86)
Dotations aux amortissements et provisions	(28)	(45)
Autres charges d'exploitation	(9)	(17)
Charges d'exploitation	(1 263)	(2 998)
Résultat d'exploitation	(818)	--
Résultat financier	7 432	5 507
Résultat exceptionnel	(225)	--
Impôts sur les résultats	195	43
Participation	--	--
Résultat net	6 584	5 550

C. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 juillet 15	5 497	1 911	609	17 276	270	25 563
Distribution de dividendes				(1 427)	7	(1 420)
Affectation à la réserve légale						--
Résultat de la période				5 535		5 535
Capitaux propres au 31 juillet 16	5 497	1 911	609	21 384	277	29 678
Distribution de dividendes				(2 142)	112	(2 030)
Affectation à la réserve légale						--
Résultat de la période				5 193		5 193
Capitaux propres au 31 juillet 17	5 497	1 911	609	24 435	389	32 841
Distribution de dividendes				(2 213)	194	(2 019)
Affectation à la réserve légale						--
Réduction de capital	(273)			(5 587)		(5 860)
Résultat de la période				5 550		5 550
Capitaux propres au 31 décembre 2018	5 224	1 911	609	22 185	583	30 512
Distribution de dividendes				(2 087)	84	(2 003)
Affectation à la réserve légale						--
Réduction de capital	(202)			(4 942)		(5 144)
Résultat de la période				6 584		6 584
Capitaux propres au 31 décembre 2019	5 022	1 911	609	21 739	667	29 949

D. Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 juillet 2017
Flux de trésorerie générés par l'activité :			
Résultat net	6 584	5 550	5 193
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Amortissements et provisions	(308)	66	29
Reprises	--	--	--
Résultat de cession	225	--	--
Incidence de la variation du BFR :	287	(1 147)	21
Flux net de trésorerie générés par l'activité	6 788	4 469	5 243
Acquisition d'immobilisations incorporelles	215	(70)	(81)
Cession d'immobilisations incorporelles	--	--	--
Acquisition d'immobilisations corporelles	--	--	--
Cessions d'immobilisations corporelles	(22)	--	--
Acquisition d'immobilisations financières	--	(3)	--
Cessions des immobilisations financières	(93)	15	--
Variation nette des placements	(300)	(74)	(29)
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(200)	(132)	(110)
Dividendes versés	(2 018)	(2 019)	(2 030)
Avances reçues (Coface)	--	--	--
Achat d'actions propres	--	(3 062)	(7 535)
Remboursements d'emprunts	--	--	--
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(2 018)	(5 081)	(9 565)
Variation de trésorerie brute	4 970	(744)	(4 432)
Augmentation (diminution) de la trésorerie			
Trésorerie en début d'exercice	9 924	10 667	15 099
Trésorerie en fin d'exercice	14 894	9 924	10 667
Variation de trésorerie nette	4 970	(743)	(4 432)

E. Notes annexes aux comptes sociaux

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Note 1. — Présentation de l'activité de l'entreprise

La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 2. — Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la Société IGE+XAO s'établit à 6 584 328 euros. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 2 021 791 euros qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut d'1,55 euro par action contre 1,55 euro respectivement en 2017/2018 et 2016/2017.

Le solde d'un montant de 4 694 537 euros sera porté en « Autres réserves ».

Note 3. — Evénements significatifs de l'exercice

REDUCTION DE CAPITAL SOCIAL

Le Conseil d'Administration de la société IGE+XAO SA a procédé, durant le premier semestre 2019, à deux réductions de capital de la Société par annulation de 590 actions et 51 840 actions de 3,85 euros de valeur nominale. Le montant du capital social a en conséquence été réduit successivement de 2 271,50 euros et 199 584 euros pour être ramené de 5 223 722,35 euros à 5 021 866,85 euros. A l'issue de ces opérations, il est désormais divisé en 1 304 381 actions de 3,85 euros de valeur nominale chacune. La Société ne dispose plus d'actions propres, à l'exception de celles (2 366 actions propres) allouées au Contrat de liquidité en sommeil depuis le 31 juillet 2018.

SIMPLIFICATION DE L'ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE

La société CESIAT, filiale marocaine de PROSYST et d'IGE+XAO fait l'objet d'un projet de dissolution anticipée. La société WINSOFT ELEC DIFFUSION, détenue par IGE+XAO SA et I.G.E. SA, a été dissoute en date du 12 décembre 2019. La société Mayridis Voyages a été cédée le 11 mars 2019. Ces opérations sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO au 31 décembre 2019.

COMPARABILITÉ DES COMPTES

L'Assemblée Générale Mixte de la Société IGE+XAO SA, en date du 25 juin 2018, a approuvé le changement de date de clôture de l'exercice social de la Société, à savoir du 31 juillet au 31 décembre de chaque année. Ainsi, l'exercice social 2017/2018 d'IGE+XAO SA a eu une durée exceptionnelle de 17 mois, du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2018. En conséquence, le compte de résultat est présenté dans un but de comparabilité :

- sur 12 mois au 31 décembre 2019 conformément à la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- sur 12 mois au 31 décembre 2018 correspondant à la période pro-forma qui s'étend du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;

- sur 17 mois au 31 décembre 2018 correspondant à la période qui s'étend du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2018.

AUTRES

La filiale malgache a épuisé les voies de recours liées à un redressement fiscal s'élevant à 280 000 euros et portant sur du formalisme administratif. Un nouveau contrôle fiscal est en cours depuis fin mai 2017 sans résultat à ce jour. Le risque attaché au redressement fiscal fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés pour un montant de 123 000 euros au 31 juillet 2018.

Note 4. — Evénements post-clôture

Dans le contexte sanitaire actuel exceptionnel, marqué par l'épidémie Covid-19, IGE+XAO a pris les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et protéger leur santé ; parallèlement, le Groupe a mis en œuvre les mesures possibles de continuité de services auprès de ses clients et partenaires.

Le personnel de toutes les sociétés du Groupe d'IGE+XAO ainsi que les personnes en relation avec IGE+XAO sont invités à suivre les préconisations nationales en termes de confinement, de mesures d'hygiène et de respect des gestes barrières.

IGE+XAO assure la continuité de la totalité de ses activités en ayant recours au télétravail et en utilisant massivement les moyens téléphoniques et digitaux disponibles (visioconférence, plateformes de formation et de développement logiciel, dépannage via la prise de contrôle d'ordinateur à distance, e-marketing).

La Société revoit son organisation en fonction de l'évolution de la pandémie et de l'activité selon les directives et mesures d'accompagnement proposées dans les différents pays où elle est implantée.

Dans ce contexte exceptionnel, des mesures dérogatoires ont également été prises dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale Annuelle Mixte de la Société appelée à se tenir par visioconférence sans présence physique le 17 avril 2020.

Note 5. — Principes comptables

Changement de méthode comptable

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Le Conseil d'Administration a arrêté le 10 février 2020 les états financiers clos au 31 décembre 2019. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principes comptables appliqués par la Société sont essentiellement les suivants :

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties, à l'exception des marques acquises, selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Pour les marques acquises, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

Titres de participation des sociétés

Les titres de participation des sociétés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage : elle est déterminée en tenant compte principalement de la situation nette de la filiale concernée lorsque son activité relève de la sous-traitance à l'intérieur du Groupe IGE+XAO, de l'approche par les cash-flows pour les filiales de distribution acquises et d'une approche fonction du chiffre d'affaires généré pour les autres filiales de distribution. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins-value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées au contrat de liquidité ainsi que celles destinées à être annulées sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

Le mode de détermination retenu des engagements de retraite répond à la recommandation n°2003-R01 du CNC en date du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Si aucune évaluation fiable de son montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Jusqu'en 2018, l'Etat français a alloué aux sociétés françaises un produit à recevoir au titre du Crédit d'Impôt de Compétitivité et d'Emploi (CICE) visant à favoriser l'investissement et de la croissance en France. Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, sur la base des rémunérations comprises entre 1 et 2,5 fois le SMIC. Le taux applicable s'est élevé à 7% en 2018 et en 2017.

Conformément à la recommandation du Collège de l'Autorité des Normes Comptables, le CICE est comptabilisé dans un sous compte de charges de personnel. Le même traitement a été retenu dans les comptes consolidés.

Le CICE a été aboli à compter de 2019. Son montant se rapportant à l'exercice clos au 31 décembre 2018 et comptabilisé en produits de l'exercice s'est élevé à 22 538 euros.

Note 6. — Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/18	Augment° de la période	Cessions de la période	31/12/19
Frais d'établissement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	344	215	--	559
Valeurs brutes	344	215	--	559

Immobilisations incorporelles Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	31/12/18	Augment° de la période	Reprises de la période	31/12/19
Frais d'établissement	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	(188)	(23)	--	(211)
Valeurs nettes	156	--	--	348

Note 7. — Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/18	Augment° de la période	Cessions de la période	31/12/19
Installations techniques, matériel et outillage	4	--	--	4
Installations générales, aménagements divers	83	--	--	83
Matériel de transport	43	--	(43)	--
Matériel divers	131	--	--	131
Valeurs brutes	261	--	(43)	218

Immobilisations corporelles Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	31/12/18	Augment° de la période	reprises de la période	31/12/19
Installations techniques, matériel et outillage	(4)	--	--	(4)
Installations générales, aménagements divers	(81)	--	--	(81)
Matériel de transport	(32)	(3)	35	--
Matériel divers	(114)	(3)	--	(117)
Amortissements	(231)	(6)	35	(202)
Valeurs nettes	30	--	--	16

Note 8. — Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

Immobilisations amortissables (en milliers d'euros)	Dotations aux amortissements de l'exercice			Provisions amort. dérogatoires	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotation	Reprise
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	--	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	24	--	--	--	--
TOTAL	24	--	--	--	--
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage	--	--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	--	--	--	--	--
Matériel de transport	3	--	--	--	--
Matériel divers	3	--	--	--	--
TOTAL	6	--	--	--	--
Amortissements	30	--	--	--	--

Note 9. — Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/18	Augment° de la période	Cessions de la période	31/12/19
Titres de filiales et participations	13 194	--	(332)	12 862
Actions propres	5 130	--	(5 130)	--
Prêts et autres	5	--	--	5
Valeurs brutes	18 329	--	(5 462)	12 867

Dépréciation des immobilisations financières (en milliers d'euros)	31/12/18	Augment° de la période	Reprises de la période	Reclassific°	31/12/19
Provision / titres Mayridis Voyages	(200)	--	200	--	--
Provision /titres Prosyst	(389)	--	389	--	--
Provision / Titres Turquie	(20)	--	--	--	(20)
Provision / Titres Madagascar	(43)	--	--	(22)	(21)
Provision / Titres EHMS	--	(143)	--	--	(143)
Provision / Titres Brésil	--	(132)	--	--	(132)
Provisions	(652)	(275)	589	--	(316)
Valeurs nettes	17 677	--	--	--	12 551

Note 10. — Etat des créances et des dettes

Echéances des créances Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Montant brut 31/12/18	Montant brut 31/12/19	Créances à moins d'un an	Créances à + d'un an
Créances rattachées à des participations	20	--	--	--
Autres immobilisations financières	5	5	--	5
Créances de l'actif immobilisé	5	5	--	5
Stocks et en-cours	6	12	12	--
Avances et acomptes	28	--	--	--
Clients et comptes rattachés	--	53	53	--
Etats, impôts et taxes	2 747	2 248	2 230	--
Créances sociales	--	--	--	--
Groupe et associés	93	2	2	--
Débiteurs divers	--	--	--	--
Charges constatées d'avance	100	104	104	--
Actif circulant	2 974	2 419	2 419	--
Total	2 979	2 424	2 419	5

Echéances des dettes Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Montant brut 31/07/18	Montant brut 31/07/19	Dettes à moins d'un an	Dettes à + d'un an
Emprunts – établissement de crédit	--	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--	--
Fournisseurs et comptes rattachés	218	142	142	--
Groupe et associés	--	6	6	--
Dettes fiscales et sociales	36	15	15	--
Autres dettes	187	4	4	--
Produits constatés d'avance	--	--	--	--
Total	441	167	167	--

La Société n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice clos.

Note 11. — Eléments relevant de plusieurs postes du bilan / compte de résultat

Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Les entreprises liées	Les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Dettes et créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations corporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	5	--
Immobilisations financières	--	12 862	--
Participations	--	--	--
Créances rattachées à des participations	--	25	--
Prêts	--	--	--
Autres titres immobilisés	--	--	--
Autres immobilisations financières	--	--	--
TOTAL IMMOBILISATIONS	--	12 867	--
Avances et acomptes versés sur commandes	--	--	--
Créances	--	--	--
Créances clients et comptes rattachés	--	53	--
Autres créances	--	1 145	--
Charges constatées d'avances	--	--	--
TOTAL CREANCES	--	1 198	--
Valeurs mobilières de placement	--	--	--
Disponibilités	--	--	--
TOTAL DISPONIBILITES	--	--	--
Emprunts obligataires convertibles	--	--	--
Autres emprunts convertibles	--	--	--
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--
Emprunts et dettes financières divers	--	--	--
Avances et acomptes reçus	--	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	--	--	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	--	--	--
Autres dettes	--	6	--
TOTAL DETTES	--	6	--

Eléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat (en milliers d'euros)	Montants concernant les entreprises liées	Montants concernant les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Chiffre d'affaires	418	--
Autres achats et charges externes	24	--
Dividendes reçus	7 113	--
Autres produits financiers	0	--
Autres charges financières	19	--

Note 12. — Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 décembre 2019 :

Valeurs mobilières de placement et actions propres (en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Parts de SICAV	--	--
Compte à terme	12 004	2 001
Actions propres	300	300

Au 31 décembre 2019, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

La trésorerie a été investie sur des comptes à terme d'une durée d'un mois renouvelable pour 1 000 K€, de 2 mois renouvelables pour 8 004 K€ et de 5 ans pour 3 000 K€

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé.

Les actions propres sont affectées à l'activité du contrat de liquidité est suspendu (2 366 actions). Le prix d'achat moyen s'élève à 126,66 € pour les actions propres du contrat de liquidité.

Note 13. — Etat des provisions

Provisions (en milliers d'euros)	31/12/18	Augmentation de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/19
Provision pour dépréciation de titres	652	275	(589)	--	338
Provision pour pertes de change	--	--	--	--	--
Provision pour pension de retraite	--	--	--	--	--
Autres provisions pour risques et charges	106	--	--	--	106
Provisions	758	275	(589)	--	444

Note 14. — Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir (en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Créances clients et comptes rattachés :		
Clients factures à établir	--	--
TOTAL	--	--
Autres créances :		
Créances à recevoir	--	--
TOTAL	--	--
Disponibilités :		
Intérêts compte à terme à recevoir	--	--
TOTAL	--	--
TOTAL	--	--

Note 15. — Etat des charges à payer

Charges à payer (en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunt	--	--
Intérêts courus à payer	--	--
TOTAL	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues	102	138
TOTAL FOURNISSEURS	102	138
Dettes fiscales et sociales :		
Provision congés payés		--
Personnel autres charges		--
Organismes Sociaux à payer	15	19
Etat charges à payer	5	5
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	20	24
Autres dettes :		
Divers charges à payer	8	
TOTAL AUTRES DETTES		--
TOTAL	130	162

Note 16. — Etat des charges et produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'est comptabilisé au 31 décembre 2019.

Charges constatées d'avance (en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Charges constatées d'avance	104	100
TOTAL	104	100

Note 17. — Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Activité opérationnelle	14	13
Prestations administratives	404	2 907
TOTAL	418	2 920

Note 18. — Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation (en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Autres produits	--	1
Transferts de charges	27	55
TOTAL	27	56

Les transferts de charge se rapportent au traitement comptable des avantages en nature.

Note 19. — Charges et produits financiers

Charges et produits financiers (en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	--	--
- dépréciation des VMP	--	--
- dépréciation des créances financières	--	(22)
- dépréciation des immobilisations financières	(275)	(41)
Reprises de provisions		
- reprise sur titres participation	589	--
- risque de change	--	20
- immobilisations financières	--	--
Produits financiers de participation	7 113	5 335
Produits financiers nets sur cession de VMP	5	65
Différences de change	(3)	25
Autres charges et produits financiers	3	125
TOTAL	7 432	5 507

Note 20. — Détail des charges et produits exceptionnels

Charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Résultat sur cessions de titres de participation	115	--
Dotations aux provisions exceptionnelles	--	--
Autres produits et charges exceptionnels	(340)	--
TOTAL	(225)	--

Note 21. — Composition du capital social

Le capital a évolué de la façon suivante en 2019 :

Catégories de titres	Nombre de titres					
	Valeur nominale en €	Au début de l'exercice	Créés ou remboursés pendant l'exercice	Converties pendant l'exercice	Annulées pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions vote simple	3,85	1 301 565	--	(44 046)	--	1 257 519
Actions vote double	3,85	450	--	44 046	--	44 496
Sans droit de vote (actions propres)	--	54 796	--	--	(52 430)	2 366
TOTAL	--	1 356 811	--	--	--	1 304 381

Note 22. — Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société IGE+XAO SA.

Engagements hors bilan	31/12/2019	A moins d'un an	Entre un et cinq ans	A plus de 5 ans
(en milliers d'euros)				
Engagements immobiliers	--	--	--	--
Engagements mobiliers	23	7	16	--
Autres engagements		--	--	--
TOTAL	23	7	16	--

Les engagements immobiliers et mobiliers des sociétés du Groupe ont été comptabilisés dans les comptes consolidés en application de la norme IFRS 16.

Note 23. — Rémunération des organes d'Administration

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et autres avantages assimilés accordés aux membres du Comité de Direction et à ceux du Conseil d'Administration se présentent de la façon suivante :

Rémunérations et autres avantages assimilés (en euros)	31 décembre 2019 12 mois	31 décembre 2018 17 mois	31 juillet 2017 12 mois
Rémunérations brutes – partie fixe	186 360	384 669	324 750
Rémunérations brutes – partie variable	(1)	104 256	108 996
Avantages en nature	26 907	44 760	43 829
Jetons de présence	5 000	4 500	6 600
Stock-options	--	--	--
Total	218 267	538 185	484 175
Indemnités de départ en retraite	--	0	222 014

Le nombre de Dirigeants Administrateurs s'élève à un. Seuls les Administrateurs indépendants non membres du Comité de Direction perçoivent des jetons de présence ; ils sont au nombre de un du 1^{er} janvier 2019 au 12 avril 2019 puis de deux sur la durée restante de l'exercice.

Le contrat de travail du Président Directeur Général suspendu depuis la date de prise d'effet de son mandat a été arrêté au cours de l'exercice 2017/2018.

Les indemnités de départ en retraite se référant aux contrats de travail arrêtés ont été annulées.

Note 24. — Risques de change

Le risque de change est non significatif chez IGE+XAO.

Note 25. — Risques de taux

IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 décembre 2019, IGE+XAO ne dispose pas d'emprunt bancaire. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Note 26. — Risques sur valeurs mobilières de placement

La politique d'IGE+XAO est à ce jour de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit par des SICAV monétaires soit par des comptes à terme soit enfin par des Bons à Moyen Terme Négociable.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Les taux des BMTN sont indexés soit à l'EURIBOR 3 mois, à l'EURIBOR 6 mois majoré d'un pourcentage évoluant au cours des échéances. Les sommes versées sont bloquées de 6 mois à 2 ans.

Les intérêts sont versés trimestriellement ou semestriellement.

Note 27. — Autres informations

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE a été aboli à compter de 2019. Son montant se rapportant à l'exercice clos au 31 décembre 2018 et comptabilisé en produits de l'exercice s'est élevé à 253 373 euros.

Le montant du CICE se rapportant à l'exercice clos au 31 décembre 2018 et comptabilisé en produits de l'exercice s'élève à 22 538 euros.

Le montant du CICE au titre de l'année civile 2017 s'élève à 18 854 euros et a été utilisé au soutien de l'investissement et de la croissance en France.

Le montant du CICE au titre de l'année civile 2018 s'élève à 14 421 euros et a été utilisé au soutien de l'investissement et de la croissance en France.

Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA
IGE, SA

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le résultat fiscal du Groupe s'élève à 5 087 827 € A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO. Au 31 décembre 2019, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés de la société IGE+XAO SA sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Schneider Electric depuis le 1^{er} février 2018.

Effectif moyen

Effectif Equivalent Temps Plein	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 juillet 2017
IGE+XAO	--	13,4	14
Total	--	13,4	14

Tableau des filiales et participations

Filiales (+ 10%) en euro	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital	% de détention	Valeur comptable brute titres	Valeur comptable nette titres	Prêts et avances	Avals et caution	CA	Résultat net	Dividendes Versés Filiales	Observations
INFORMATIQUE GRAPHISME ENERGETIQUE – « I.G.E. »	4 619 327	6 998 543	99,13	4 800 732	4 800 732	1 143 184	--	23 599 067	4 687 697	5 106 528	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006 Caution donnée / APS
S2E Consulting	100 000	76 491	50	149 490	149 490	--	--	21 960	(3 255)	--	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
EHMS	430 000	-237 426	50	573 000	429 750	--	--	1 103 711	62 485	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
PROSYST	1 006 490	2 008 08.	80	2 024 248	2 024 248	--	--	2 160 354	520 571	--	Siège social : Templemars SIREN : 433 683 216
IGE+XAO EURL Balkan	438 174	346 993	100	420 666	420 666	--	--	978 724	87 766	--	Siège social : Sofia
IGE+XAO Belgium	18 600	413 773	100	18 600	18 600	--	--	852 545	170 625	--	Siège social : Bruxelles
IGE+XAO Do Brasil	132 870	-99 110	100	160 428	28 428	--	--	63 425	(25 840)	--	Siège social : Taubaté
CAE Devpt ApS	16 730	568 341	100	351 129	351 129	--	--	1 169 761	359 319	335 205	Siège social : Birkerød
IGE+XAO China	95 098	61 399	100	70 445	70 445	--	--	1 000 008	28 837	--	Siège social : Nanjing
IGE+XAO GmbH Allemagne	25 000	591 730	100	25 000	25 000	--	--	1 310 424	135 563	--	Siège social : Rastatt
IGE+XAO Hellas Grèce	50 000	16 197	99	49 500	49 500	--	--	102 167	11 834	--	Siège social : Thessalonique
IGE+XAO Iberica - Espagne	3 005	513 442	100	3 049	3 049	--	--	823 619	274 892	--	Siège social : Madrid
IGE+XAO India	1 247	68 246	99	1 430	1 430	-	--	86 388	29 170	--	Siège social : Bangalore
IGE+XAO Srl - Italie	36 400	581 180	100	88 345	88 345	--	--	2 127 552	423 358	300 000	Siège social : Bergame
IGE+XAO North America - Canada	69	81 525	100	56	56	--	--	370 568	(40 044)	--	Siège social : Montréal
IGE+XAO Madagascar	12 162	0	100	20 945	20 945	--	--	80 117	0	--	Siège social : Antananarivo
IGE+XAO Maroc	37 263	58 092	100	34 808	34 808	1 863	--	276 176	180	--	Siège social : Casablanca

IGE+XAO Nordic A/S	66 921	801 172	100	2 178 132	2 178 132	--	--	1 647 843	215 440	1 335 650	Siège social : Birkerød
IGE+XAO BV – (Pays-Bas)	18 151	1 044 791	100	691 475	691 475	--	--	1 192 308	256 714	--	Siège social : Hoensbroek
IGE+XAO Z.O.O. Polska	258 410	948 158€	5,73	24 626	24 626	--	--	3 014 883	407 579	--	Siège social : Cracovie
IGE+XAO Switzerland	18 426	104 881	100	225 000	225 000	--	--	158 039	63 328	35 587	Siège social : Biel/Bienne
IGE+XAO Tunisie	6 288	185 690	100	11 350	11 350	0	--	252 627	5 914	--	Siège social : Tunis
IGE+XAO Turkey	8 976	3 110	75	20 188	(20 945)	--	--	145 416	45 463	--	Siège social : Istanbul
IGE+XAO Ltd. UK	141 161	99 064	100	150 930	150 930	--	--	605 856	111 129	--	Siège social : Croft
IGE+XAO Inc. USA	9	104 276	100	1	1	--	--	237 486	16 055	--	Siège social : Dover (Delaware)
	////////	////////	////////	12 862 222	12 535 839	1 145 047	--	////////	////////	7 112 970	

F. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes de la Société IGE+XAO SA

Ils se présentent de la façon suivante :

	Exercice 2019		KPMG		MAZARS	
	(en euros)		Montant	%	Montant	%
Audit						
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés			23 000	100 %	17 000	100 %
	<i>Sous-total</i>		40 500	100 %	17 000	100 %
Autres prestations, le cas échéant						
Juridique, fiscal, social			--	--	--	--
Technologies de l'information			--	--	--	--
Audit interne			--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)			--	--	--	--
	<i>Sous-total</i>		--	--	--	--
	TOTAL		40 500	100 %	17 000	100 %

	Exercice 2017/2018		KPMG		MAZARS	
	(en euros)		Montant	%	Montant	%
Audit						
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés			23 150	85 %	16 500	100 %
<input type="checkbox"/> Contrôle des comptes pro-forma			4 000	15%	--	--
	<i>Sous-total</i>		27 150	100 %	16 500	100 %
Autres prestations, le cas échéant						
Juridique, fiscal, social			--	--	--	--
Technologies de l'information			--	--	--	--
Audit interne			--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)			--	--	--	--
	<i>Sous-total</i>		--	--	--	--
	TOTAL		27 150	100 %	16 500	100 %

Colomiers, le 30 mars 2020

Le Conseil d'Administration